

Questions orales

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Avant de passer à la période des questions orales, j'aimerais faire une brève observation. J'avais promis à la Chambre qu'à la reprise de la session, après le congé de Pâques, j'exposerais en détail les lignes directrices qui devaient, à mon avis, régir la période des questions. A la réflexion, je crois qu'il conviendrait davantage, plutôt que de le faire aujourd'hui, d'attendre à jeudi ou vendredi et c'est ce que je ferai.

Nous entrons pour le moment dans une phase expérimentale, et nous procéderons en vertu d'une nouvelle règle selon laquelle la période des questions débutera immédiatement et prendra fin à 3 heures précises. Je prierais donc tous les députés de bien retenir trois choses.

D'abord, comme la durée de la période des questions sera limitée, les questions et les réponses devraient être aussi brèves que possible. Je veux parler en particulier des préambules. Je dois dire que je suis séduit par la proposition d'un homologue provincial voulant que, lorsque des questions supplémentaires sont permises, elles ne devraient pas être précédées de préambule d'aucune sorte. Cette proposition pourrait peut-être nous servir de ligne directrice à l'avenir.

Deuxièmement, les rappels au Règlement et les questions de privilège qui peuvent être soulevés pendant la période de questions devraient être reportés après celle-ci, de façon que la période de questions, qui se termine à 3 heures, ne soit interrompue d'aucune manière, à moins de nécessité absolue.

Enfin, les motions présentées en vertu de l'article 43 du Règlement qui sont maintenant étudiées avant la période de questions et dont la présentation doit être terminée en tout état de cause à 2 h 15 ne doivent être accompagnées que d'une brève explication destinée à établir le caractère urgent et de pressante nécessité de la question et non à faire valoir des arguments.

Pour le moment, je consigne ces points au compte rendu et je répète que je ferai au cours de la semaine une déclaration plus complète qui, je l'espère, servira de point de départ à une discussion, peut-être à une réunion prochaine du comité permanent de la procédure et de l'organisation afin que les députés des deux côtés puissent apporter leur contribution aux directives qui devraient régir la période de questions.

M. Baldwin: Et les réponses feraient bien d'être véridiques.

● (1410)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'OBJECTIF DE LA RECHERCHE D'UNE ENTENTE—LA POSSIBILITÉ DE RÉALISATION D'UN ACCORD GÉNÉRAL POUR LA FIN DE MAI

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le ministre des Finances a déclaré la semaine dernière qu'il espérait parvenir à une entente d'ici la fin de mai avec divers groupes d'intérêts sur la façon de s'attaquer aux difficultés économiques du pays. Comme

[M. l'Orateur.]

c'est le premier ministre qui a la charge générale du programme, nous dirait-il si le gouvernement a l'intention de réaliser un accord général d'ici la fin de mai ou s'il veut plutôt mettre en œuvre à ce moment-là un programme anti-inflationniste global et précis?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous avons l'intention de parvenir à un accord, monsieur l'Orateur.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA POSSIBILITÉ DE PROPOSITIONS DE MESURES RESTRICTIVES LORS DE LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le gouvernement a-t-il l'intention de soumettre des mesures anti-inflationnistes précises aux ministres des Finances à leur réunion de vendredi, qui fera suite à la réunion des premiers ministres?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances entend être précis, mais pas trop. Il se trouve devant le dilemme d'informer non seulement la Chambre, mais aussi les premiers ministres provinciaux de notre programme d'action, sans toutefois leur faire connaître avec précision les voies que nous voulons emprunter tant que nous ne serons pas certains que les divers secteurs de l'industrie sont disposés à les suivre. C'est pourquoi il a estimé qu'il faudrait probablement jusqu'à la fin de mai pour parvenir à un accord général sur les lignes directrices à suivre. Au sujet de la question précédente, plus nous pourrions être précis d'ici la fin de mai, mieux ce sera. Cependant, les entretiens actuels avec les divers groupes économiques se situent à un niveau général, plus suggestif qu'investigateur.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA RECHERCHE D'UNE ENTENTE QUANT AUX MESURES ENVISAGÉES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le leader du gouvernement à la Chambre a dit il y a deux semaines que le gouvernement avait presque terminé la première étape de ces discussions; je suppose donc que c'est maintenant chose faite. Sans trop nous dévoiler, le premier ministre pourrait peut-être nous dire en gros en quoi consistait cette première étape.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il s'agissait d'une phase d'exploration au cours de laquelle nous voulions établir quels genres de restrictions les divers groupes économiques étaient disposés à envisager d'appliquer à condition que les autres soient également disposés à s'imposer des restrictions. On n'a demandé à personne de dévoiler quoi que ce soit pendant cette étape; on voulait connaître la position des intéressés et leurs conditions. Au cours de la phase actuelle, connaissant la position de chaque partie, les divers ministres et moi-même essayons de concilier les positions et d'établir une marche à suivre pour les autres.